



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)**
République Française

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10
Date de la convocation : 31/08/2022		Date d'affichage : 31/08/2022
POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	0	0

L'an deux mil vingt-deux et le 6 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.

Présents :, Serge JACQUET, Fabienne LOFFET, Robert PILLET, Thierry GUILLOU, Frédéric MARQUIS, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, François LOUIS, Martine LEFEBVRE,

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Bruno VITRY

Secrétaire de séance : Lionel POIDEVIN

Objet : CITY STADE : DECISION MODIFICATIVE

Réf : 2022060903

Monsieur le maire explique qu'au budget était prévu 42 116 € concernant les travaux et l'achat de matériel enfantin

Le détail de la dépense s'articule ainsi :

29 149.97 € pour les travaux / 22 952.45 € pour le remboursement du FCTVA

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal d'établir une décision modificative pour 9 987 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2022.

Envoyé en préfecture le 13/09/2022

Reçu en préfecture le 13/09/2022

Affiché le 13/09/2022

ID : 060-216002923-20220906-2022060903-DE

SLO

COMPTES DEPENSES

Chap.	Art.	Op.	Nature	Montant €
23	2313	1014	Construction	9 987.00
023	023		Virement à la section d'investissement	9 987.00
011	615231		Voiries	- 9 987.00

COMPTES RECETTES

Chap.	Art.	Op.	Nature	Montant
021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	9 987.00

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles BOYENVAL

Jacqueline



Pour le Maire
L'Adjoint délégué,
Serge JACQUET